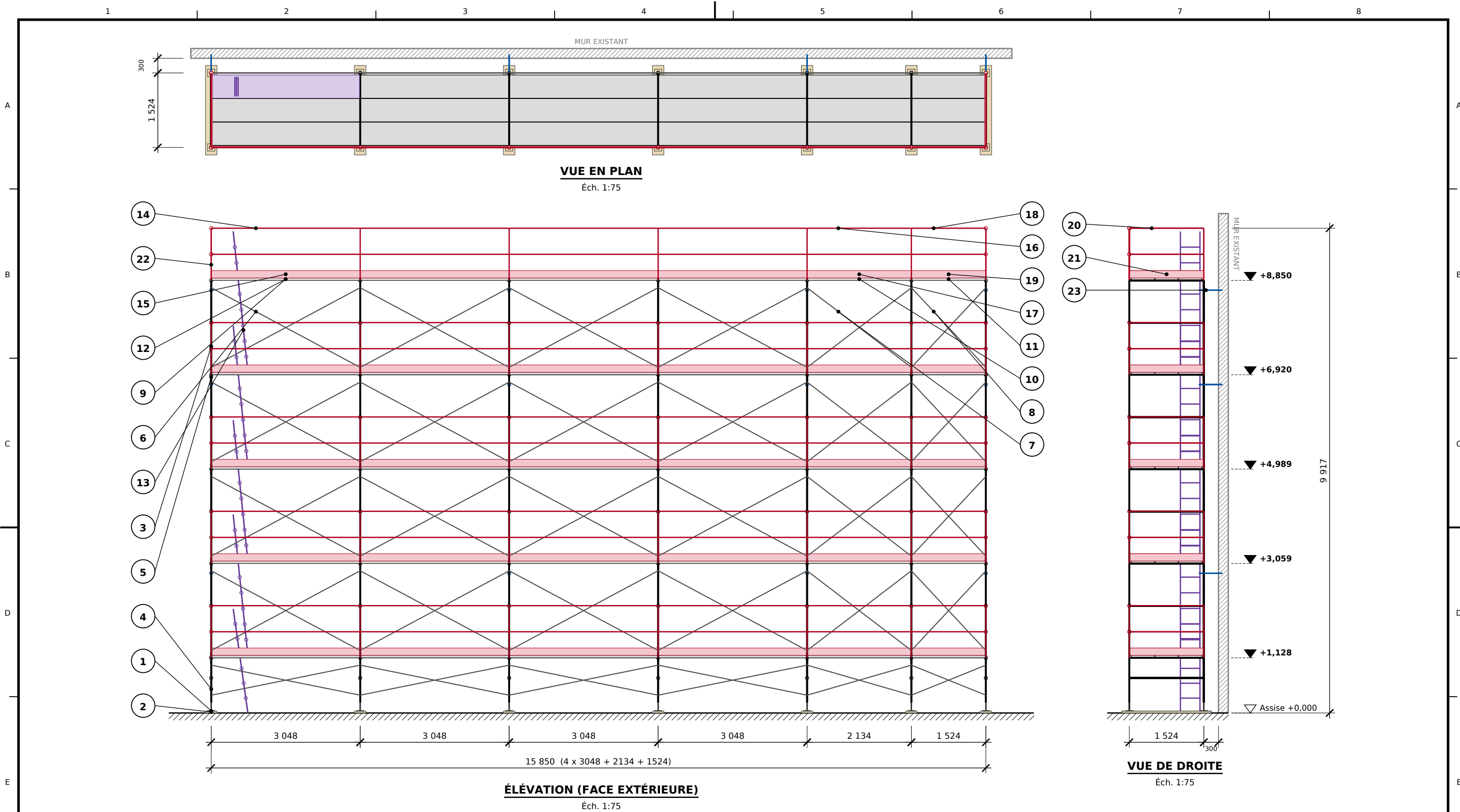




NOTES GÉNÉRALES

- Cotes en millimètres ; niveaux par rapport au sol fini. Ne pas mesurer sur le plan.
- Plan généré automatiquement. Avant le montage, une personne compétente le vérifie et l'approuve (un ingénieur lorsque requis).
- Références : CSTC (RLRQ, c. S-2.1, r. 4), sous-section 3.9 (art. 3.9.1 à 3.9.26) et art. 2.4.1, par. 2 (plans d'ingénieur) ; CSA S269.2-16 (conception) et CSA Z797:23 (montage et utilisation).
- Repères : voir la nomenclature (feuille 2). Hypothèses de calcul et points d'attention : feuille 2.
- Termes et symboles du plan : feuille 3.

Rév.	Date	Description	Par
A	2026-10-23	Émission initiale	Julie Exemple

© 2026 TektonAI · tektonai.app · Réf. TK-2026-AACE82465E6726B8 · Contrôle 3C01-1EFC

PRÉLIMINAIRE : NE PAS UTILISER POUR LE MONTAGE

Entreprise		Titre	
Entreprise Démo TektonAI		Sixplex de 3 étages, façade sur rue	
Client		Échafaudage à cadres (tubulaire) : 15 850 x plancher +8,850	
		Chantier (Québec)	
		Montréal (Québec)	
Dessiné par		Vérifié par	Approuvé par
Julie Exemple			
Date		2026-10-23	
Échelle		Format	Unités
1:75		A3	mm
N° de dessin		Projection	3e dièdre (ISO 5456-2)
ECH-261023-7F8D		Rév.	Feuille
		A	1 / 3
		Statut	
		PRÉLIMINAIRE	



F

TERMES ET LÉGENDE

Termes et symboles présents sur ce plan.

TERMES

Terme	Sens
Rév.	Révision : lettre de la version du dessin ; le tableau des révisions donne sa date, son objet et son auteur.
N° de dessin	Numéro qui identifie le dessin, le même sur chaque feuille ; on le cite avec sa révision.
Statut	Étape du dessin : PRÉLIMINAIRE, POUR APPROBATION, puis APPROUVÉ POUR MONTAGE. Seul ce dernier permet le montage.
Éch.	Échelle de la vue : à 1:50, 1 mm sur le papier vaut 50 mm sur le chantier. Lire les cotes, ne pas mesurer sur le plan.
3e dièdre	Projection du 3e dièdre (ISO 5456-2) : la vue en plan se place au-dessus de l'élévation, la vue de droite à sa droite.
Rep.	Repère : numéro d'une pièce dans la nomenclature, rappelé dans une bulle sur les vues.
Qté	Quantité : nombre de pièces de la ligne pour tout le plan.
Masse unit. / tot.	Masse d'une pièce, puis de toutes les pièces de la ligne, en kg ; masses indicatives.
Ø	Diamètre, en mm.
' et "	Pieds et pouces : 1' = 304,8 mm, 1" = 25,4 mm (10' = 3 048 mm).
Travée	Intervalle entre deux montants (ou deux cadres) voisins, dans la longueur de l'échafaudage.
Levée	Hauteur entre deux niveaux de l'échafaudage ; pour un escalier, hauteur que monte une volée.
Assise	Niveau où l'échafaudage prend appui.
Cote de niveau	+6,000 : hauteur en mètres par rapport au sol fini ; + au-dessus, - au-dessous.
Montant	Tube vertical porteur ; il descend les charges jusqu'au vérin et à la semelle.
Cadre	Élément préfabriqué de deux montants reliés par des traverses ; les cadres s'empilent.
Goupille	Broche qui aligne deux cadres empilés.
Lisse	Tube horizontal entre deux montants ; les lisses de garde-corps (supérieure et intermédiaire) protègent contre la chute.
Entretoise	Paire de tubes en croix entre deux cadres, qui contrevente l'échafaudage.
Plancher	Surface de travail ou de circulation, faite de plateaux.
Plateau	Élément de plancher préfabriqué, posé entre deux lisses ou traverses.
Garde-corps	Protection contre la chute au bord d'un plancher : lisse supérieure, lisse intermédiaire et plinthe.
Plinthe	Planche posée de chant au bord du plancher, qui empêche les objets de tomber.
Vérin	Pied réglable à vis sous un montant, qui met l'échafaudage de niveau.
Semelle	Pièce de bois sous le vérin, qui répartit la charge sur le sol.
Ancrage	Liaison de l'échafaudage au mur ou à l'ouvrage, qui le retient contre le renversement et le vent.
Collier	Raccord qui serre un tube sur un autre.
Cheville	Fixation dans le mur ou l'ouvrage, qui retient l'ancrage ; essai d'arrachement avant pose.
Palier	Plate-forme de repos d'un accès, entre deux volées d'escalier ou deux échelles.
Toile	Bâche fixée sur la face extérieure de l'échafaudage ; elle augmente la prise au vent et l'effort sur les ancrages.
Filet	Filet de protection sur la face extérieure. Son taux de plein (part de surface pleine) règle la prise au vent.
Classe d'usage	Charge de service par plancher : légère 1,2 kPa, intermédiaire 2,4 kPa, lourde 3,6 kPa (CSA S269.2-16, art. 6.2.3).
Descente de charges	Effort que chaque montant transmet à son appui (poids propre et charge de service, non pondérés) et pression sous la semelle.
Poids propre / service	Poids propre : poids de l'échafaudage lui-même ; service : charge d'usage des planchers selon la classe d'usage.
kN	Kilonewton, unité de force : 1 kN ≈ 102 kg-force ≈ 225 lbf.
kPa	Kilopascal, pression ou charge par surface : 1 kPa = 1 kN/m² ≈ 20,9 lb/pi².
q1/50	Pression horaire du vent dont la probabilité annuelle de dépassement est de 1/50, au lieu du chantier (CNB 2020, annexe C, tableau C-2).
INDICATIF	Calcul donné pour information, non vérifié par un ingénieur ; il ne fixe pas les ancrages.
CSTC	Code de sécurité pour les travaux de construction (Québec, RLRQ, c. S-2.1, r. 4), cité par article.
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (Québec).
CSA S269.2-16	Norme CSA de conception des échafaudages d'accès (édition 2016), citée par article.
CSA Z797:23	Norme CSA sur le montage, l'utilisation et l'inspection des échafaudages d'accès (édition 2023).
CNB	Code national du bâtiment du Canada ; l'édition et l'article suivent le sigle.
Non vérifié	Vérification que le plan ne fait pas, faute d'une donnée ; la ligne nomme la donnée, et la révision qui la reçoit ajoute la vérification.

LÉGENDE

Symbole	Sens
	Pièces « Appuis » : couleur du trait (0,35 mm) et du remplissage.
	Pièces « Structure » : couleur du trait (0,5 mm) et du remplissage.
	Pièces « Contreventement » : couleur du trait (0,25 mm) et du remplissage.
	Pièces « Planchers » : couleur du trait (0,18 mm) et du remplissage.
	Pièces « Accès » : couleur du trait (0,35 mm) et du remplissage.
	Pièces « Protection collective » : couleur du trait (0,35 mm) et du remplissage.
	Pièces « Ancrages » : couleur du trait (0,35 mm) et du remplissage.
	Tube vu en bout (montant dans la vue en plan).
	Ouvrage existant, pour référence, hors nomenclature (MUR EXISTANT) : hachures grises.
	Sol ou appui : trait fort et hachures.
	Cote : ligne de cote, lignes d'attache et traits obliques aux extrémités ; longueur en mm.
	Cote de niveau d'un plancher : triangle plein, valeur en gras ; ligne de rappel en trait interrompu.
	Cote de niveau sans plancher (levée, assise, repère de l'ouvrage) : triangle vide.
	Repère : numéro de la pièce dans la nomenclature.
	Titre de la vue, souligné, avec son échelle dessous.
	Repère de zone du cadre (colonnes 1 à 8, rangées A à F), pour situer un détail : C4.
	Projection du 3e dièdre (ISO 5456-2) ; trait mixte : axe.
	QR de vérification : ouvre la page publique qui confirme l'authenticité du document.

© 2026 TektonAI · tektonai.app · Réf. TK-2026-AACE82465E6726B8 · Contrôle 3C01-1EFC

PRÉLIMINAIRE : NE PAS UTILISER POUR LE MONTAGE

Entreprise		Titre		
Entreprise Démo TektonAI		Sixplex de 3 étages, façade sur rue		
Client		Chantier (Québec)		
		Montréal (Québec)		
Dessiné par		Vérifié par		Date
Julie Exemple				2026-10-23
Échelle	Format	Unités	Projection	
Sans échelle	A3	mm	3e dièdre (ISO 5456-2)	
N° de dessin		Rév.	Feuille	Statut
ECH-261023-7F8D		A	3 / 3	PRÉLIMINAIRE